



VAUD

LE CANTON DE VAUD | 2018

Troisième canton le plus peuplé de Suisse, situé idéalement au carrefour des grands axes de communication de l'Europe, le canton de Vaud condense toutes les qualités propres à la Suisse: forte concentration académique, tissu économique riche et varié, stabilité politique et qualité de vie incomparable.

04

LES ATOUTS

*Tourisme, santé, mobilité, sport, formation
ou culture, autant de domaines qui contribuent
au rayonnement du canton de Vaud.*

18

DES PROJETS

*Les curateurs volontaires, l'éducation au numérique
ou la numérisation des archives sont autant de projets
qui tournent le canton vers l'avenir.*

09

LES AUTORITÉS

*Les trois pouvoirs: le législatif (Grand Conseil),
l'exécutif, (Conseil d'État) et le judiciaire
(Ordre judiciaire).*

21

L'INNOVATION

*Universités reconnues, start-up et environnement
stimulant pour la recherche et le développement font du
canton un centre d'innovation de premier plan.*

12

LES PRIORITÉS

*Le programme de législature, un ensemble de priorités
pour garantir une prospérité durable et partagée.*

25

LES FINANCES

*Un douzième budget excédentaire consécutif
qui affiche une croissance de 2,48%.*

16

L'HISTOIRE

*Façonné par les forces géologiques,
peuplé dès la préhistoire, le canton a obtenu son
indépendance en 1798.*

26

LES CHIFFRES

LES ATOUTS

LE TOURISME

Facilement accessible, le canton de Vaud offre toutes les infrastructures nécessaires pour des vacances réussies, du palace cinq étoiles à la chambre d'hôte de charme. La diversité de ses paysages concentre toutes les beautés de la Suisse: découvrez les sommets des Alpes, les grands espaces du Jura, le charme authentique de la campagne, flânez sur les rives de ses lacs et les ruelles historiques de ses bourgades.

La particularité du canton de Vaud, c'est son art de vivre. Manifestations locales ou de renommée internationale, activités sportives de plein air, savoir-faire régionaux, gastronomie typique et de haut niveau, vins d'excellence, traditions vivantes: autant d'éléments qui ravissent les visiteurs de ce pays de découvertes.

WWW.REGION-DU-LEMAN.CH

LA SANTÉ

D'envergure européenne, le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) développe des partenariats dans la recherche avec des entreprises du domaine biomédical, renforçant le dynamisme économique du canton.

Le canton bénéficie également d'un dense réseau d'établissements médico-sociaux (EMS) et d'hôpitaux régionaux, complété par un excellent système de soins à domicile et de nombreuses cliniques privées.

VD.CH/SOINS

CHUV.CH



LE SPORT

Siège du Comité international olympique (CIO) depuis 1915, Lausanne est devenue officiellement la capitale olympique en 1994. Le Musée olympique y est également installé. Le canton abrite par ailleurs 36 fédérations et 19 associations sportives internationales.

VD.CH/SPORT-INTERNATIONAL-OLYMPIC.ORG

LA MOBILITÉ

Accompagner la croissance tout en garantissant la qualité de vie des habitants du canton requiert de relier toutes les régions à un réseau de transport efficace, dense et ouvert sur les territoires voisins. Pour atteindre cet objectif et faire face à la saturation de certains axes, le Canton mise sur la complémentarité entre les différents modes de transport.

Le canton de Vaud mise sur les projets ferroviaires et routiers qui permettent d'améliorer l'ensemble de la chaîne des déplacements. Ainsi l'amélioration des transports publics rime avec la modernisation du réseau routier et le développement de la mobilité douce.

VD.CH/MOBILITE

LA FORMATION

Le canton de Vaud est l'un des principaux lieux de formation du pays, avec une université renommée, dont la création remonte à 1537, et la deuxième école polytechnique du pays, l'EPFL.

La formation professionnelle et la recherche sont assurées par une dizaine de hautes écoles supérieures (HES) dans des domaines aussi variés que l'ingénierie, la santé, la pédagogie, le design, les arts ou encore l'hôtellerie

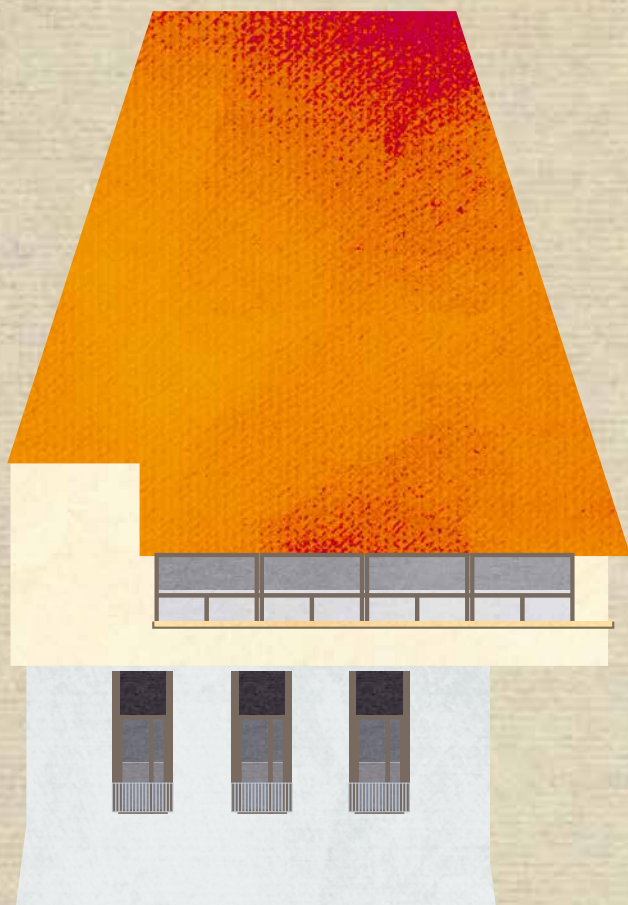
UNIL.CH
EPFL.CH
VD.CH/ENSEIGNEMENT-SUPERIEUR
VD.CH/APPRENTISSAGE

LA CULTURE

De nombreux lieux et espaces culturels, manifestations et festivals attirent un large public bien au-delà des frontières. Toutes les formes d'expression artistique sont présentes, portées par des artistes confirmés. Une part belle est aussi faite aux jeunes créateurs qui trouvent en terre vaudoise des formations prestigieuses, des aides financières et de multiples lieux de diffusion.

Le canton compte par ailleurs plus de 80 musées consacrés aux beaux-arts, aux sciences, à l'histoire ou encore à des thématiques aussi diverses que la photographie, le jeu ou l'alimentation. Sa richesse patrimoniale compte encore l'exceptionnel vignoble de Lavaux, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

VD.CH/CULTURE
MUSEES.VD.CH
VD.CH/VAUD-2018



LES AUTORITÉS

LE LÉGISLATIF

Le pouvoir législatif est exercé par le Grand Conseil, parlement composé de 150 députées et députés, élus au scrutin proportionnel. Les arrondissements électoraux correspondent aux districts, afin que toutes les régions du canton soient représentées.

Depuis 1946, les forces politiques du canton étaient réparties entre une majorité de centre droit et une minorité de gauche associée au gouvernement. Les élections du printemps 2012 ont modifié le paysage: le centre droit, toujours majoritaire au Grand Conseil, est désormais minoritaire au Conseil d'État. Le Grand Conseil siège tous les mardis, sauf pendant les vacances scolaires; ses séances sont publiques et diffusées sur internet.

VD.CH/GC

GROUPES DU GRAND CONSEIL

LIBÉRAL-RADICAL (PLR)

• 49 membres

SOCIALISTE (SOC)

• 36 membres

UNION DÉMOCRATIQUE DU CENTRE (UDC)

• 25 membres

VERTS (VER)

• 21 membres

VERT' LIBÉRAL (V'L)

• 8 membres

PDC – VAUD LIBRE

• 5 membres

ENSEMBLE À GAUCHE

• 5 membres

Le nouveau parlement a été inauguré le 14 avril 2017.

VD.CH/PARLEMENT

L'EXÉCUTIF

Le pouvoir exécutif est exercé par le Conseil d'État (CE), gouvernement de sept membres élus par le peuple. Chaque conseillère ou conseiller d'État dirige un département. Trois partis sont représentés : socialiste (3), libéral-radical (3) et vert (1). Depuis les élections cantonales de 2012, le Conseil d'État est, pour la première fois dans l'histoire du canton, à majorité féminine : quatre femmes et trois hommes.

VD.CH/AUTORITES

VD.CH/CE

VD.CH/DEPARTEMENTS

LE JUDICIAIRE

Les autorités et offices rattachés à l'Ordre judiciaire sont le Tribunal cantonal, les tribunaux d'arrondissement, le Tribunal des mineurs, le Tribunal des baux, le Tribunal des mesures de contrainte et d'application des peines, les justices de paix, les offices des poursuites, les offices des faillites et l'Office cantonal du registre du commerce.

VD.CH/OJV

VD.CH/JUSTICE

LES CONSEILLERS D'ÉTAT



NURIA GORRITE

- *socialiste*

PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTAT,
CHEFFE DU DÉPARTEMENT
DES INFRASTRUCTURES
ET DES RESSOURCES HUMAINES

BÉATRICE MÉTRAUX

- *verte*

CHEFFE DU DÉPARTEMENT
DES INSTITUTIONS ET
DE LA SÉCURITÉ

JACQUELINE DE QUATTRO

- *libérale-radical*

CHEFFE DU DÉPARTEMENT
DU TERRITOIRE ET
DE L'ENVIRONNEMENT

PASCAL BROULIS

- *libéral-radical*

CHEF DU DÉPARTEMENT
DES FINANCES ET
DES RELATIONS EXTÉRIEURES

PIERRE-YVES MAILLARD

- *socialiste*

CHEF DU DÉPARTEMENT DE
LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

PHILIPPE LEUBA

- *libéral-radical*

CHEF DU DÉPARTEMENT
DE L'ÉCONOMIE, DE
L'INNOVATION ET DU SPORT

CESLA AMARELLE

- *socialiste*

CHEFFE DU DÉPARTEMENT DE
LA FORMATION, DE LA JEUNESSE
ET DE LA CULTURE

Vincent Grandjean, chancelier d'État

LES PRIORITÉS

LA LÉGISLATURE 2017–2022 AVEC COMME OBJECTIF UNE PROSPÉRITÉ DURABLE ET PARTAGÉE

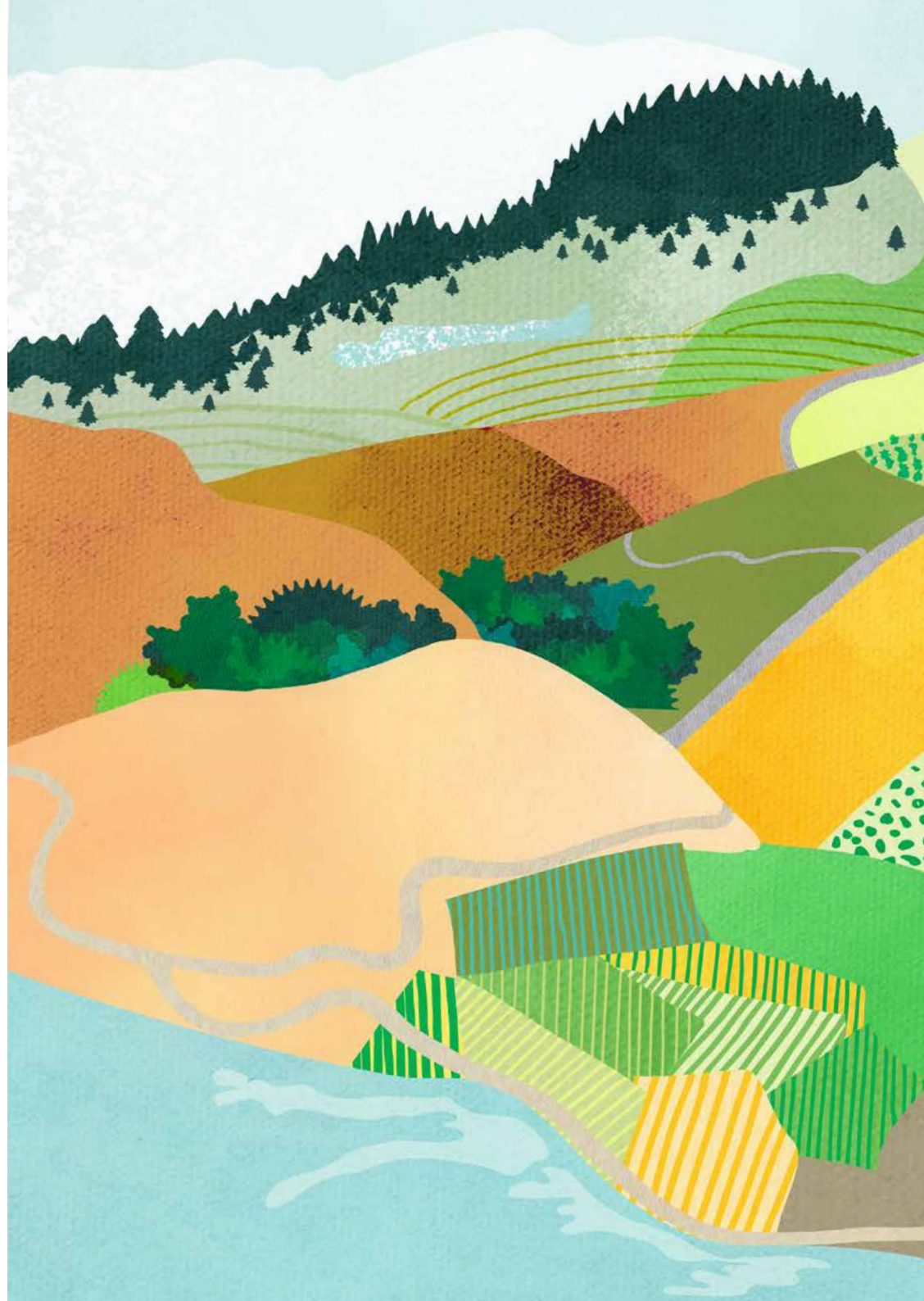
En novembre 2017, le Conseil d'État a rendu publics le programme de législature 2017–2022, sa planification financière et l'Agenda 2030.

Les objectifs prioritaires du programme de législature sont:

- Garantir la compétitivité et s'assurer qu'elle profite à tous
- Veiller à la cohésion sociale et faire respecter les règles communes
- Préserver l'environnement et les ressources naturelles
- Réussir la transition numérique

UNE SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE ET SOLIDAIRE

Inscrit dans la perspective économique, sociale et environnementale du développement durable, le programme de législature 2017–2022 procède d'une analyse approfondie des défis auxquels le canton doit faire face. Parmi ces défis, les transformations de l'économie et la transition numérique sont porteuses d'un potentiel de création de nouveaux emplois, mais exposent une partie de la main-d'œuvre au danger d'être évincée du marché du travail. Tout en assurant des conditions-cadres favorables aux entreprises et en y stimulant l'innovation, les autorités ont le devoir d'accroître leur vigilance face au défi de l'insertion socioprofessionnelle, l'un des ciments de la cohésion sociale. Les autorités ont en outre à faire face à la recrudescence de la radicalisation et aux extrémismes, dont certaines ramifications sont susceptibles de nuire à notre pays.



LES QUESTIONS GÉNÉRATIONNELLES À TOUS LES NIVEAUX

Veiller à la cohésion sociale nécessite de se montrer attentif à une coexistence harmonieuse des différentes générations. Il s'agit tout autant d'accompagner l'intégration de la nouvelle génération que d'assurer les prestations médico-sociales des personnes les plus âgées, en anticipant les effets d'une démographie dynamique et de la part croissante des seniors au sein de la population. La croissance démographique accentue les besoins en prestations et infrastructures publiques; tout comme les questions énergétiques, environnementales et climatiques, elle a un impact significatif sur les politiques publiques.

UNE ÉVOLUTION DE L'ENSEMBLE DU SECTEUR PUBLIC

En réponse à ces défis, le Conseil d'État entend agir au travers de 30 mesures prioritaires. Affectant tout le spectre des activités de l'État, elles se traduisent en particulier dans le renforcement de l'innovation, l'augmentation de la réinsertion socioprofessionnelle, le développement de l'éducation numérique dans l'ensemble du système de formation, le renforcement de la formation professionnelle, les efforts pour favoriser l'harmonie entre vie familiale et activité professionnelle, l'adaptation du système de soins, l'élaboration d'un Plan climat cantonal et d'une politique intégrée de gestion des ressources naturelles, une mobilité optimisée, un secteur agricole dynamisé, la poursuite des grands projets immobiliers et infrastructurels de l'État, la réduction de la surpopulation carcérale, la lutte contre la radicalisation.

INVESTISSEMENTS ET MAÎTRISE DE LA CROISSANCE DES CHARGES

La mise en œuvre en 2019 de la feuille de route cantonale RIE III figure à part entière dans le programme, dans toute son étendue, conformément au mandat clair du corps électoral vaudois. Le programme de législature est accompagné d'une planification financière marquant la volonté du Conseil d'État de poursuivre la maîtrise de la croissance des charges, condition à l'autofinancement des charges courantes, y compris celles en lien avec les actions du programme.

[VD.CH/2017-2022](https://www.vd.ch/2017-2022)

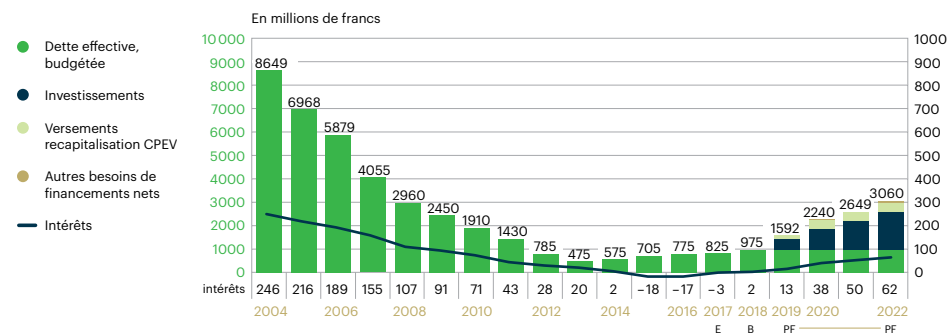
MAÎTRISER LA CROISSANCE DES CHARGES 2019–2022

Le programme de législature 2017–2022 s'accompagne d'une planification financière qui se base sur le budget 2018 afin d'établir des prévisions pour les années 2019 à 2022. Le Conseil d'État l'a construite à partir d'hypothèses sur l'évolution des revenus et des charges. Les recettes fiscales par exemple, de même que la majorité des autres rentrées financières, sont indexées de 2% par année.

L'élément majeur qui caractérise cette planification est la mise en œuvre, confirmée par le gouvernement, de la feuille de route RIE III vaudoise au 1^{er} janvier 2019. La réduction du taux d'imposition des entreprises, alliée aux mesures de soutien du pouvoir d'achat des ménages, sans oublier l'absence pour un ou deux ans de la compensation fédérale initialement annoncée pèjorent les finances cantonales de 220 à 240 millions de francs par année jusqu'en 2022.

Pour compenser ces effets ainsi que les coûts des mesures du programme de législature (10 millions supplémentaires par an), le Conseil d'État prévoit notamment un programme de renforcement de la diversification du tissu économique, un processus de priorisation budgétaire ainsi qu'un plan visant à accroître l'efficacité des prestations pour une amélioration totale annuelle de 30 à 50 millions. Au final, les résultats planifiés présentent un excédent de charges compris entre 160 et 220 millions par an sur l'ensemble de la période 2019–2022.

Réduite de 8,2 milliards entre 2004 et 2013, la dette nette de l'État a progressé légèrement depuis 2014. Cette tendance à la hausse va se poursuivre durant la législature.



L'HISTOIRE

UNE TERRE, SES ORIGINES

-45 À -35 MILLIONS D'ANNÉES

La fermeture d'un océan puis la collision de plaques continentales provoquent le début de la formation des Alpes. Dans la partie vaudoise, elles culminent aujourd'hui aux Diablerets, à 3209 mètres.

-10 À -5 MILLIONS D'ANNÉES

Le Jura est le dernier relief alpin à se former. Une poussée géologique tardive soulève les roches calcaires dont il est constitué en majorité. La partie vaudoise est l'une des plus plissées et élevées de l'arc jurassien.

LES PREMIERS ÉVÉNEMENTS AVANT NOTRE ÈRE

18 000 AV. J.-C.

Le canton est presque entièrement recouvert de glaciers. Ils apportent la touche finale au paysage, en créant ses lacs, en aiguisant ses montagnes et en abandonnant d'importants amas de roches: la moraine.

13 500 AV. J.-C.

Après le retrait des glaciers, le territoire est occupé par le chasseur du Paléolithique. Vers 5500 av. J.-C., il se sédentarise au bord des lacs, puis maîtrise les techniques de la métallurgie vers 2000 av. J.-C., avant d'amorcer les premiers défrichements.

58 AV. J.-C.

César empêche la migration des Helvètes vers la Gaule et les soumet à Rome. Avenches devient la capitale de l'Helvétie et la région tout entière prospère: nouvelles techniques de construction (maçonnerie), introduction du latin et essor des échanges commerciaux.

DU PREMIER MILLÉNAIRE AU MOYEN ÂGE

IV-X SIÈCLE

Au V^e siècle, le Pays de Vaud se peuple de colons burgondes qui se mélangent pacifiquement aux Helvètes. Puis il passe pour cinq siècles sous la domination des rois francs, dont 150 ans au sein du Royaume de Bourgogne où il jouit d'une large autonomie.

X-XVI SIÈCLE

Au tournant du millénaire, le *comitatus waldensis* (comté de Vaud) est cédé à l'évêque de Lausanne. La *Patria vuaudi* prendra la forme d'un petit État au cours du XIII^e siècle sous l'égide des comtes de Savoie, notamment Pierre II de Savoie dit «le petit Charlemagne», avec Moudon pour capitale. L'Évêché de Lausanne n'en fait pas partie.

1536

Les Vaudois sont du côté des vaincus lors des guerres de Bourgogne (1475-1476). En 1536, leur pays est conquis par les Bernois, qui les gouverneront pendant 262 ans. À la suite d'une dispute théologique, L'Église passe à la Réforme. La tutelle bernoise met le canton à l'abri des guerres européennes.

CHRONIQUE DU CANTON DE VAUD
VD.CH/VAUD-2018

LA CRÉATION DU CANTON

RÉVOLUTION

Le major Davel tente de libérer sa patrie des Bernois. Le 31 mars 1723, il entre dans Lausanne accompagné de 500 à 600 militaires. Il déclare publiquement vouloir l'autonomie du Pays de Vaud. Il est arrêté le 1^{er} avril, condamné à mort et décapité le 24 avril à Vidy. Le 24 janvier 1798 est proclamée à Lausanne l'indépendance vaudoise. Les Bernois s'en vont par crainte de l'armée de Bonaparte, qui a placé le Pays de Vaud sous sa protection. Le «canton du Léman» est alors intégré à l'éphémère République helvétique.

SOUVERAINETÉ

Le 19 février 1803, l'Acte de médiation de Bonaparte crée dans la Confédération helvétique un canton de Vaud égal aux autres, et lui donne une Constitution républicaine. La première session du Grand Conseil se tient à Lausanne le 14 avril, qui est la seconde date patriotique des Vaudois.

LA CONSTITUTION

La première constitution date de 1803. Elle subira, dans le canton de Vaud, une série de révisions parallèles à celle des autres cantons. Le suffrage universel y fait son apparition en 1831. Les Vaudois, premiers en Suisse, accordent le droit de vote aux femmes sur le plan cantonal en 1959. La nouvelle constitution date de 2003.

DES PROJETS

RECRUTONS DES CURATEURS PRIVÉS VOLONTAIRES

Lancée en juin 2017, la campagne de recrutement des curateurs privés volontaires a suscité un large écho auprès de la population du canton. En six mois, plus de 1300 personnes ont manifesté leur intérêt pour la fonction. Cette campagne a contribué au succès de la réforme entreprise en 2015 qui a abouti, notamment, à la suppression des curatelles imposées depuis le 1^{er} janvier 2018.

L'objectif de la réforme est de mieux partager les mandats entre curateurs volontaires et professionnels dans le but d'accompagner de la meilleure des façons les personnes fragilisées qui ont besoin de soutien grâce à la solidarité des Vaudoises et des Vaudois.

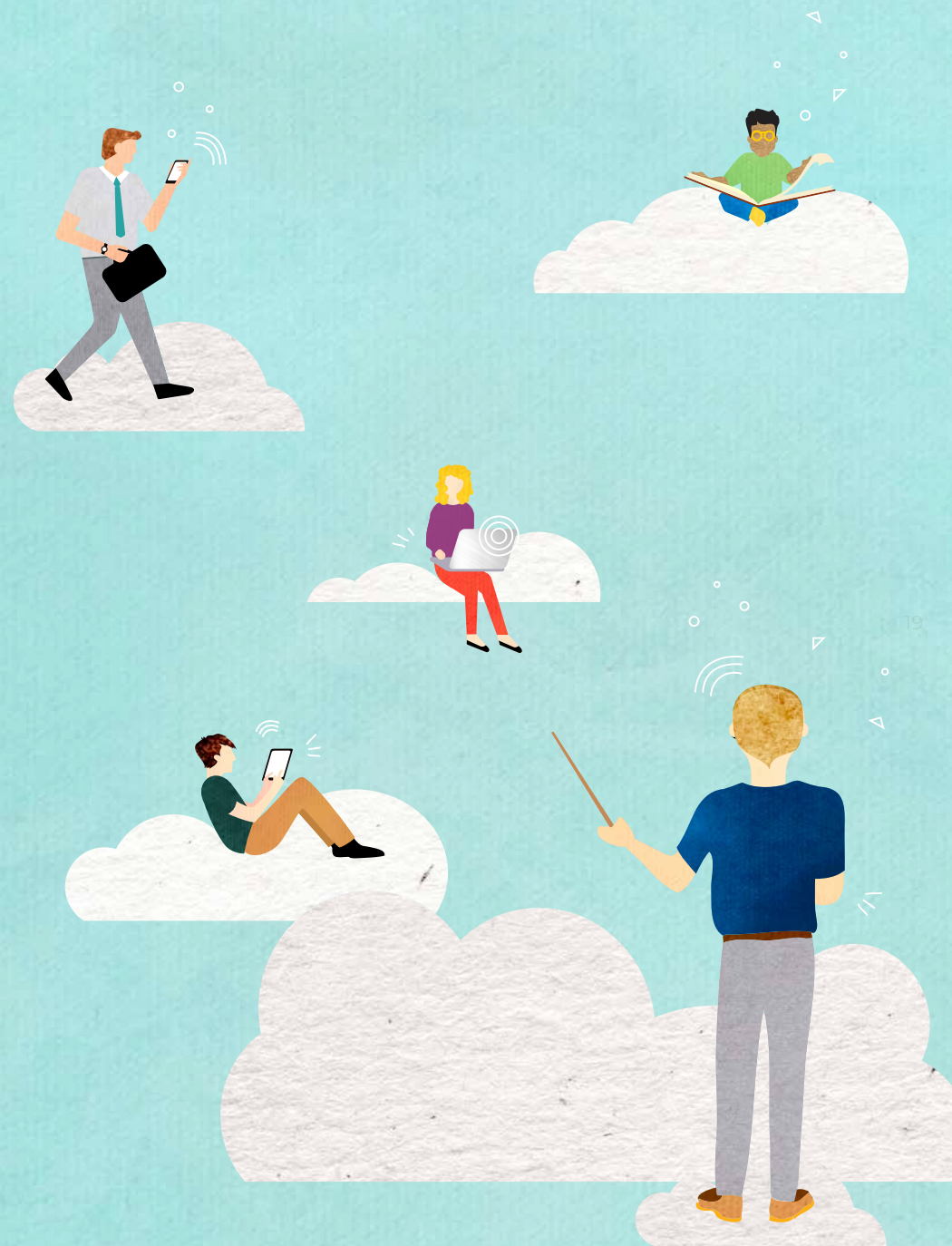
VD.CH/CURATELLES

L'ÉCOLE VAUDOISE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

La première Journée cantonale sur l'éducation numérique a été organisée en décembre 2017. Les quelque 300 participants ont pu partager les bonnes pratiques liées au numérique à l'école et échanger sur les enjeux de la thématique.

Plusieurs expériences développées dans des classes vaudoises ont été présentées. Certaines visent à développer l'esprit critique des élèves vis-à-vis d'internet, de ses bons et mauvais usages, par exemple en sensibilisant les jeunes à l'utilisation de leurs données en ligne ou en leur apprenant à interroger les sources d'information. Dans quelques classes, l'apprentissage de la programmation est facilité par un robot pédagogique. Les logiciels éducatifs se montrent par ailleurs intéressants comme soutien pour les devoirs et l'apprentissage, ainsi que dans la réinsertion d'élèves aux besoins éducatifs particuliers.

VD.CH/VAUD-2018



LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

Le projet du bâtiment qui accueillera la Maison de l'environnement, sur le site de Vennes, dans les hauts de Lausanne, a été présenté en février 2018.

La construction associera un extérieur en bois et un corps central en pisé, une première dans le canton.

Le bâtiment accueillera à l'horizon 2020 quelque 160 collaboratrices et collaborateurs de la Direction générale de l'environnement actuellement répartis sur plusieurs sites de la région lausannoise.

LES ARCHIVES S'INVESTISSENT SUR LE WEB

Face aux défis considérables et nouveaux de l'ère du numérique, en particulier de la dématérialisation et de la diffusion des informations, les Archives cantonales vaudoises affirment leur volonté de s'investir davantage sur internet et de s'inscrire dans l'élaboration de nouvelles politiques d'archivage électronique.

À l'occasion de la Journée suisse des archives, qui s'est tenue le 9 juin 2017 à Lausanne, la communauté des archivistes a souligné l'enjeu que constituent les encyclopédies en ligne pour la valorisation du patrimoine conservé par les archives. L'espace numérique présente des possibilités de signaler l'existence de fonds d'archives et d'apporter de la connaissance aux utilisateurs des sources d'information digitales.

Durant cette journée, une collaboration avec Wikipédia a permis de rappeler le fonctionnement de la plus importante encyclopédie libre et collaborative du monde et d'en apprécier les qualités. Les archivistes ont insisté sur leur volonté de s'impliquer lorsque des informations sont fausses et d'enrichir les notices au moyen de références aux fonds d'archives.

VD.CH/ARCHIVES

VD.CH/VAUD-2018

L'INNOVATION

VAUD, UNE TERRE D'INNOVATION SANS LIMITE

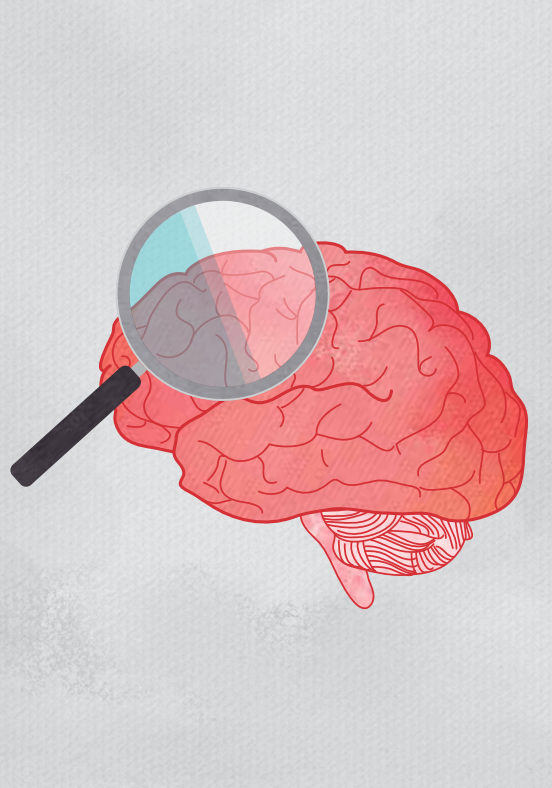
Principal centre de recherche et d'innovation en Suisse, le canton de Vaud s'affirme comme un hub européen de premier ordre en matière de technologies. Il s'engage fortement pour le soutien de l'innovation et la création de start-up.

Le plus grand campus universitaire du pays et plusieurs centres de recherche à la renommée mondiale sont basés sur le sol vaudois, comme l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) ou l'Institut suisse de recherche expérimentale sur le cancer. Le canton abrite également de nombreuses entreprises de réputation internationale, actives dans les sciences de la vie, les micro-nanotechnologies, les technologies de l'information et du numérique, ainsi que les technologies de l'énergie et de l'environnement.

Grâce à cette proximité, la science et l'industrie interagissent ici au quotidien, permettant des avancées majeures dans les nouvelles technologies.

Soucieux de développer un environnement favorable à l'émergence et la croissance sur son sol d'entreprises technologiques à haute valeur ajoutée, le Canton de Vaud et ses partenaires développent des soutiens des entreprises en croissance. Innovaud a ainsi créé en 2016 le programme Scale-up VAUD, qui vise à valoriser ces entreprises et à soutenir leur croissance, en assurant notamment leur promotion et un soutien ciblé favorisant leur développement et leur internationalisation.

VAUD.CH



UN NOBEL VAUDOIS

Une alliance unique, entre les savoir-faire développés par les entreprises et les découvertes scientifiques émanant de nos centres de recherche, a permis l'émergence et le déploiement d'une quinzaine de domaines d'innovation spécifiques:

- Neurotech
- Immunologie
- Oncologie
- Labtech
- Cybersécurité
- Drones
- Agritech
- Santé digitale
- Technologies digitales
- Technologie du sport
- Edtech
- Aéronautique
- Matériaux et métrologie
- Robotique
- Efficience énergétique

Le Prix Nobel de chimie a été décerné au Vaudois Jacques Dubochet, professeur à l'Université de Lausanne, pour ses recherches sur la cryo-microscopie, méthode d'imagerie permettant d'observer finement les biomolécules.

Cette récompense démontre l'attrait et le rayonnement du canton en matière de recherche et de formation. En tant que ressources essentielles et atouts reconnus, les hautes écoles vaudoises constituent des acteurs clés de la vie scientifique, économique et socio-culturelle du canton, contribuant à son enrichissement, son ouverture et son développement.

Le Conseil d'État a reçu le professeur Jacques Dubochet à son retour de Stockholm, où il s'est vu remettre le Prix Nobel. À cette occasion, le gouvernement lui a offert un automate que François Junod, de Sainte-Croix, a conçu spécialement pour lui.

Vidéo réalisée pour cet événement:
[VD.CH/VAUD-2018](https://www.vd.ch/VAUD-2018)

LES FINANCES

LA CYBERADMINISTRATION

Accéder aux prestations de l'État par voie électronique, en toute sécurité et sans avoir à déplacer une montagne de documents: la cyberadministration est devenue un service incontournable dans notre société hyperconnectée, et le Canton de Vaud n'est pas en reste dans ce domaine.

Assurée par la Direction des systèmes d'information (DSI), la mise en production progressive des prestations en ligne de l'État fait aujourd'hui l'objet d'une attention toute particulière et elle est au cœur du programme de législature du gouvernement. Plusieurs projets d'envergure ont été menés l'an dernier avec un objectif de mise en place pour 2018. Il s'agit tout d'abord de la refonte complète du site internet de l'État, www.vd.ch, qui sera opérationnel ce printemps, offrant ainsi un meilleur accès aux prestations de l'administration cantonale.

Après la refonte du portail pour les communes, un nouvel accès sécurisé sera également mis à la disposition des entreprises et des particuliers dans les mois à venir. Mais pour permettre le déploiement complet de la cyberadministration, les bases légales doivent aussi être adaptées. Un important travail est actuellement mené dans ce domaine.

VD.CH/VAUD-2018

BONNE SANTÉ FINANCIÈRE 2018

En 2018, l'État de Vaud consacre à l'ensemble de ses tâches publiques un montant de 9,53 milliards de francs, ce qui représente une augmentation de 231 millions par rapport à l'année précédente.

Le budget 2018 prévoit de nouvelles progressions de charges importantes dans les secteurs de l'action sociale (+134 millions par rapport à 2017), de l'enseignement (+63 millions) et de la santé (+24 millions). Ces moyens supplémentaires répondent à l'augmentation des activités et des besoins en lien avec la pression démographique et le vieillissement de la population.

Du côté des revenus, la prévision budgétaire 2018 est quasi identique à celle des charges avec un total de 9,53 milliards et 2,48% de plus qu'au budget précédent. Cette croissance s'appuie largement sur des revenus non fiscaux, comme le bénéfice de la BNS (+62 millions) ou différentes aides fédérales (+40 millions).

Les recettes fiscales pour leur part devraient progresser de 1,4% contre 0,8% en 2017.

DÉPENSES POUR 100 FRANCS

Enseignement et formation	30,30
Prévoyance sociale	29,06
Santé	13,26
Sécurité publique	7,67
Finances et impôts	4,60
Administration générale	4,50
Économie publique	4,28
Trafic	3,58
Culture, sport et loisirs, églises	1,62
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1,13

LES CHIFFRES

SUPERFICIE

321 224 hectares

4^e canton suisse

7,8% du territoire national

SURFACES

HABITAT ET INFRASTRUCTURE 10,0%

AGRICULTURE 41,6%

BOIS 32,3%

LACS 12,1%

SURFACES IMPRODUCTIVES 16,1%

FRONTIÈRES

750 kilomètres,

dont 146 avec la France

CAPITALE

Lausanne, 4^e ville suisse

COMMUNES

309 au 1^{er} janvier 2017,

dont 12 de plus de 10 000 habitants

POPULATION TOTALE

794 384 habitants, au 31.12.2017

Accroissement 2017: 1,0%

POPULATION ÉTRANGÈRE 33,6%

EMPLOIS EN ÉQUIVALENTS

PLEIN TEMPS (2017)

349 719 emplois

SECTEUR PRIMAIRE 9 253 (2,6%)

SECTEUR SECONDAIRE 67 838 (19,4%)

SECTEUR TERTIAIRE 272 628 (78,0%)

WWW.STAT.VD.CH

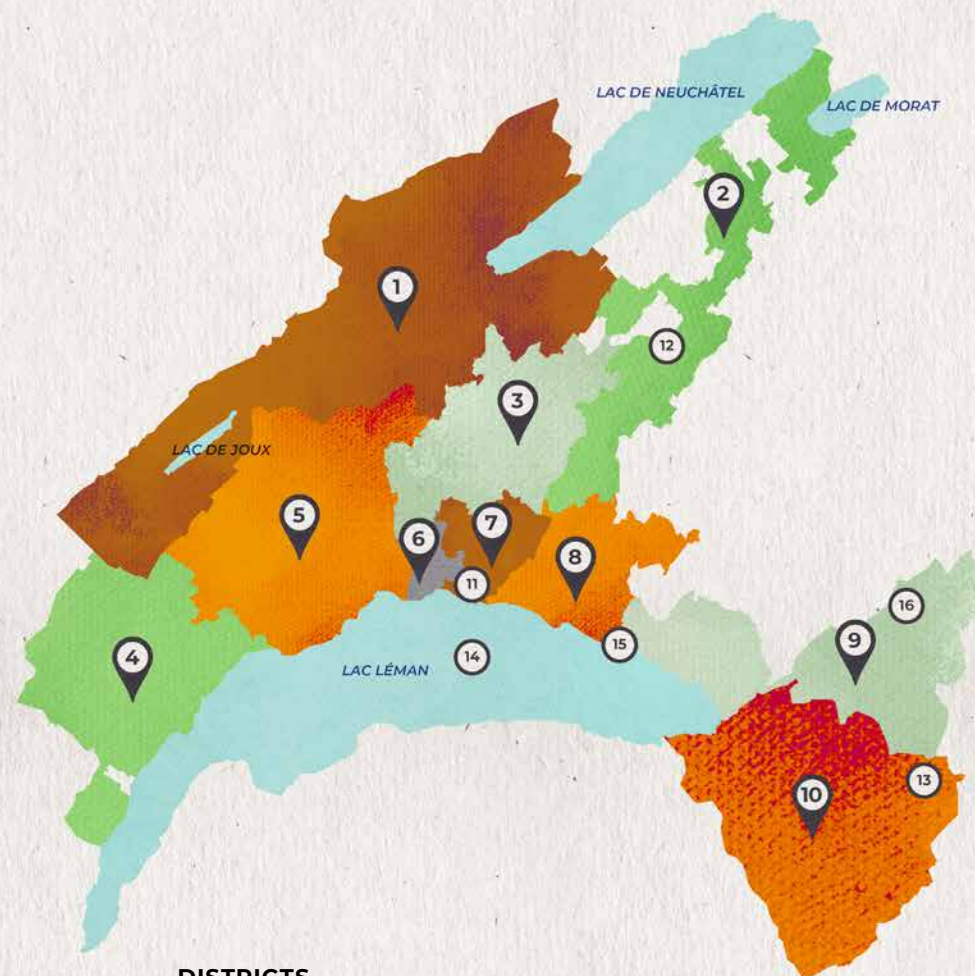
sources:

Office fédéral de la statistique (OFS),

Statistique suisse de la superficie, données 2016.

OFS, statistique structurelle des entreprises.

Statistique Vaud, statistique annuelle de la population.



DISTRICTS

- 1 Jura-Nord vaudois
- 2 Broye-Vully
- 3 Gros-de-Vaud
- 4 Nyon
- 5 Morges
- 6 Ouest lausannois
- 7 Lausanne
- 8 Lavaux-Oron
- 9 Riviera-Pays-d'Enhaut
- 10 Aigle

11 COMMUNE LA PLUS PEUPLÉE

Lausanne, 139 624 habitants

12 COMMUNE LA MOINS PEUPLÉE

Mauraz, 60 habitants

13 POINT CULMINANT

Diablerets, 3120 mètres

14 POINT LE PLUS BAS

Lac Léman, 372 mètres

15 PLUS PETITE COMMUNE

Rivaz, 31 hectares

16 PLUS GRANDE COMMUNE

Château-d'Œx, 11 372 hectares



Brochure du canton de Vaud

1^{er} avril 2018

Rédaction : Bureau d'information et de communication (BIC)

Direction artistique : F. Amitrano, BIC

Imprimé sur papier Lessebo 1.3 rough white FSC

2000 exemplaires en français

500 exemplaires en allemand et anglais